

# **Social-Juridique-Paie**

## **Activité partielle pour garde d'enfants ou personne vulnérable**

Nous vous invitons à cliquer [ici](#) pour accéder au document.

Référence ID de l'article : #1049

Auteur : Marie Hurbault

Dernière mise à jour : 2020-06-08 10:29